



Module 6

Compétence de gestion du personnel et de direction, compétence sociale

du **05. FEV. 2014**

Module 6 – compétence de gestion du personnel et de direction, compétence sociale

Identification du module

Prérequis: Diplôme professionnel reconnu ou prérequis équivalents

Compétences opérationnelles: Les gestionnaires d'entreprise diplômés de la branche automobile sont capables:

- d'élaborer une planification du personnel avec une utilisation optimale des capacités du garage automobile
- d'élaborer une planification de prévoyance et salariale clairement structurée et conforme à la législation
- de négocier des salaires avec les collaborateurs
- de développer des systèmes d'encouragement motivants
- de réaliser les processus de recrutement de collaborateurs du garage de manière systématique et transparente
- de diriger les collaborateurs à tous les niveaux de manière flexible
- d'encourager de manière ciblée les potentiels des collaborateurs
- de préparer, de réaliser et de tirer les enseignements des entretiens avec les collaborateurs
- d'améliorer en permanence la satisfaction des collaborateurs
- de maîtriser des situations impliquant du personnel avec responsabilité et dans le respect des lois (p.ex. suppression de postes, entretiens en cas de conflits)
- de garantir le flux d'informations entre les différents départements
- de gérer les collaborateurs, partenaires du marché et autrui en général de manière souveraine, équitable et constructive et d'entretenir avec tous de bonnes relations solides
- de coordonner l'activité des différents départements du garage par des instruments de direction adaptés
- de garantir la qualification des collaborateurs par des mesures de formation et de formation et formation continue
- de garantir la formation des personnes en formation dans l'entreprise

Preuve de compétence: Examen écrit
Durée: 120 minutes
Il faut obtenir 80% du nombre de points maximum pour réussir l'examen de module.

Répétition: Le module peut être répété deux fois.

Reconnaissance: Les participants apportant une attestation de compétence reçoivent un certificat. Le certificat est reconnu comme condition d'admission à l'examen final.

Annexe: Référence aux compétences d'action avec objectifs évaluateurs

Durée de l'apprentissage: 24 / 32 / 24 (80) heures

Durée de validité: 5 ans

Identification du fournisseur

Fournisseur: Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Wölflistrasse 5,
Case postale 64, 3000 Berne 22, tél. 031/307 15 15, fax 031/307 15 16

Forme de l'offre: Cours en journée, le soir ou hebdomadaires

Remarques: Aucune

Berne, 04.02.2014 / JF

G:\AWB\NICHT_ARCHIVIEREN\Vorgabedoku-HBB\HFP\Betriebswirt\HFP-Module\Modul 6 HFP_FRE.doc